

Arrêt de la Cour (Grande chambre) du 12 septembre 2017 — Alexios Anagnostakis/Commission européenne

(Affaire C-589/15 P) ⁽¹⁾

(Pourvoi — Droit institutionnel — Initiative citoyenne invitant la Commission européenne à soumettre une proposition législative relative à la suppression de la dette publique pour des États membres en état de nécessité — Demande d'enregistrement — Refus de la Commission — Défaut manifeste d'attributions de la Commission — Règlement (UE) n° 211/2011 — Article 4, paragraphe 2, sous b) — Obligation de motivation — Article 122 TFUE — Article 136 TFUE — Violation)

(2017/C 382/10)

Langue de procédure: le grec

Parties

Partie requérante: Alexios Anagnostakis (représentants: A. Anagnostakis, dikigoros, F. Moyses, avocat)

Autre partie à la procédure: Commission européenne (représentants: M. Konstantinidis et H. Krämer, agents)

Dispositif

- 1) Le pourvoi est rejeté.
- 2) M. Alexios Anagnostakis est condamné aux dépens.

⁽¹⁾ JO C 7 du 11.01.2016

Arrêt de la Cour (deuxième chambre) du 14 septembre 2017 (demande de décision préjudicielle de la Court of Appeal (England & Wales) (Civil Division) — Royaume-Uni) — The Trustees of the BT Pension Scheme/Commissioners for Her Majesty's Revenue and Customs

(Affaire C-628/15) ⁽¹⁾

(Renvoi préjudiciel — Libre circulation des capitaux — Article 63 TFUE — Champ d'application — Législation fiscale d'un État membre — Impôt sur les sociétés — Crédit d'impôt — Fonds de pension — Refus d'accorder le bénéfice du crédit d'impôt aux actionnaires non assujettis à l'impôt sur des revenus d'investissement pour des dividendes issus de revenu étranger — Interprétation de l'arrêt du 12 décembre 2006, Test Claimants in the FII Group Litigation (C-446/04, EU:C:2006:774) — Crédit d'impôt illégalement retenu — Voies de recours)

(2017/C 382/11)

Langue de procédure: l'anglais

Jurisdiction de renvoi

Court of Appeal (England & Wales) (Civil Division)

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: The Trustees of the BT Pension Scheme

Partie défenderesse: Commissioners for Her Majesty's Revenue and Customs